



DR/ DP ou DIP de :

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Modèle : AAC170F-17I

.....

Subdivision de :

.....

Demande⁽¹⁾ pour bénéficier du taux réduit de 7% sur les achats des produits et matières premières entrant dans la fabrication des fournitures scolaires
(Article 99-1° du code général des impôts « CGI »)

Je soussigné (e) (nom et prénom)

CNI n°ou carte de séjour n° :

Adresse :

agissant à titre personnel ou en qualité de :

de l'entreprise (dénomination ou raison sociale) :

.....

Identifiant fiscal :

Identifiant commun de l'entreprise « ICE » :

Registre de commerce n° : /_/_/_/_/_/_/_/

Ville :

exerçant l'activité de :

ayant l'établissement principal ou le siège social au :

.....

sollicite par la présente, le bénéfice du taux réduit de 7%, sur les produits et matières premières entrant dans la fabrication des fournitures scolaires, prévu à l'article 99-1° du CGI.

Je m'engage à tenir un compte matières⁽²⁾ des produits acquis au taux réduit.

Cadre à servir lors de la première demande de l'année

Je certifie que pendant l'année /_/_/_/_/

I. Le montant total de mes ventes a été de dirhams,

se décomposant ainsi :

a) - Total des ventes au Maroc Passibles de la taxe : dirhams,

b) - Dont ventes au Maroc Passibles de la taxe au taux réduit de 7% : dirhams,

II. Le montant de mes achats a été de : dirhams,

se décomposant ainsi :

a) achats à l'importation : dirhams,

b) achats au Maroc au taux de 7% dirhams auprès des fournisseurs suivants :

Nom, prénom ou raison sociale

IF : /_/_/_/_/_/_/_/

Nom, prénom ou raison sociale

IF : /_/_/_/_/_/_/_/

Nom, prénom ou raison sociale

IF : /_/_/_/_/_/_/_/

(1) - A déposer avant le 1^{er} février de chaque année.
- Cf. les pièces à déposer au verso de la présente demande.

A le.....
Cachet et signature du bénéficiaire

(2) Ce compte matières doit faire ressortir, d'une part, la quantité des produits et matières acquis sous le bénéfice du taux réduit et effectivement utilisés dans les opérations de fabrication des fournitures scolaires, et d'autre part la quantité d'articles scolaires fabriqués qui ont été vendus ou qui se trouvent en stock à la fin de l'exercice comptable.

Pièces à joindre à la demande du bénéfice du taux réduit de 7% sur les achats des produits et matières premières entrant dans la fabrication des fournitures scolaires :

Cas de la première demande de l'année :

- le formulaire de demande selon le modèle AAC170.

Cas des demandes ultérieures de l'année :

- le formulaire de demande selon le modèle AAC170 ;
- un état descriptif selon le modèle AAC171 ;
- les factures proforma ou tout autre document relatif aux commandes en trois exemplaires.